

# FICHE DE CONTROLE ET CONSEILS POUR ECHELLES ET MARCHEPIEDS

## Formulaire de contrôle d'échelles et de marchepieds

### D'après le modèle du « mode d'emploi pour l'utilisation d'échelles et de marchepieds »

« L'employeur s'assure que les échelles, escabeaux et marchepieds sont constitués de matériaux appropriés compte tenu des contraintes du milieu d'utilisation. Ces matériaux et leur assemblage sont d'une solidité et d'une résistance adaptées à l'emploi de l'équipement et permettent son utilisation dans des conditions adaptées du point de vue ergonomique. » Article R.4323-81 du Code du Travail

« Les équipements de travail et moyens de protection, quel que soit leur utilisateur, sont maintenus en état de conformité avec les règles techniques de conception et de construction applicables lors de leur mise en service dans l'établissement, y compris au regard de la notice d'instructions. ». Article R4322-1 du Code du Travail

L'entreprise doit veiller à ce que l'état conforme des échelles et marchepieds soit contrôlés à intervalles réguliers (contrôles visuels et fonctionnels). Le type, l'étendue et la fréquence des contrôles nécessaires doivent à cet effet être déterminés. Les intervalles de contrôle dépendent des conditions d'exploitation, et plus particulièrement de la fréquence d'utilisation, de la sollicitation lors de l'utilisation, et de la fréquence et de la gravité des défauts constatés lors des contrôles précédents.

L'entrepreneur doit en outre établir et déterminer les conditions à remplir par la personne mandatée par ses soins pour le contrôle des échelles.

<b>Inventaire – Numéro de l'échelle</b>	
<b>Site / Service</b>	
<b>Type d'échelle</b>	<input type="checkbox"/> Echelle simple <input type="checkbox"/> Coulisse main <input type="checkbox"/> Coulisse corde <input type="checkbox"/> Echelle double <input type="checkbox"/> Autres : _____
<b>Matériau de l'échelle</b>	<input type="checkbox"/> Aluminium <input type="checkbox"/> Acier <input type="checkbox"/> Acier inoxydable
	<input type="checkbox"/> Echelle transformable <input type="checkbox"/> Echelle à plateforme <input type="checkbox"/> Echelle à emboîtement <input type="checkbox"/> Marchepied
<b>Nombre d'échelons / marches</b>	
<b>Longueur de l'échelle / échelle raccourcie à</b>	
<b>Fabricant / Revendeur</b>	
<b>Référence article / Type</b>	
<b>Date de l'achat</b>	
<b>Date de la mise à la ferraille</b>	
<b>Nom du responsable / chargé de mission</b>	

# Les résultats de ce contrôle doivent être enregistrés dans le tableau ci-après :

<b>CRITERES DE CONTROLE</b>	<b>1<sup>er</sup> contrôle</b>	<b>2<sup>ème</sup> contrôle</b>	<b>3<sup>ème</sup> contrôle</b>	<b>4<sup>ème</sup> contrôle</b>	<b>5<sup>ème</sup> contrôle</b>
<b>1. Montants</b>					
<i>Déformation</i>					
<i>Endommagement (ex. Fissures)</i>					
<i>Arêtes acérées, éclats, ébarbures</i>					
<i>Usure</i>					
<i>Traitement de protection (pour le bois)</i>					
<b>2. Echelons / Marches / Plateforme</b>					
<i>Déformation</i>					
<i>Endommagement</i>					
<i>Arêtes acérées, éclats, ébarbures</i>					
<i>Liaison au montant (ex. sertie, vissée, rivetée, soudure)</i>					
<i>Usure (ex. surface de marche, de plateforme)</i>					
<b>3. Protection contre l'écartement</b>					
<i>Intégralité / Fixation</i>					
<i>Fonctionnalité</i>					
<i>Endommagement</i>					
<b>4. Ferrures</b>					
<i>Endommagement / Corrosion</i>					
<i>Intégralité / Fixation</i>					
<i>Fonctionnalité</i>					
<i>Usure</i>					
<i>Lubrification (pièces mécaniques)</i>					
<b>5. Patins / roulettes</b>					
<i>Intégralité / Fixation</i>					
<i>Usure / Endommagement</i>					
<i>Fonctionnalité</i>					
<b>6. Accessoires (rallonge de montant, élargissement du pied, écarteur de façade)</b>					
<i>Intégralité / Fixation</i>					
<b>7. Signalisation</b>					
<i>Mode d'emploi (ex. pictogrammes)</i>					
<b>8. Résultat du contrôle</b>					
<i>Echelle en ordre et opérationnelle</i>					
<i>Réparation nécessaire</i>					
<i>Echelle à mettre immédiatement à la casse</i>					
<b>Remarques</b>					
<b>Prochain contrôle (Mois/Année)</b>					
<b>Echelle contrôlée – Date</b>					
<i>Signature</i>					

## Mise en place et utilisation d'une échelle

- Dégager un espace suffisant tout autour de l'échelle (matériel, fils électriques...) et si besoin signaler sa présence (notamment si l'échelle se trouve sur une voie de circulation)
- Si le travail à effectuer se trouve devant une porte, veillez à ce qu'elle soit verrouillée
- Dans le cas où vous travaillez à proximité d'une ligne haute tension, ne pas s'approcher à moins de 3 m de celle-ci
- Si vous devez passer de l'échelle à une surface plus haute, assurez-vous que le haut de l'échelle dépasse cette surface d'au moins 1 mètre
- Eviter tout port de charge lors des allées et venues sur l'échelle, les travailleurs doivent disposer à tout moment d'une prise et d'un appui sûr

### A Faire :

- La bonne hauteur pour travailler (ne pas avoir à s'étirer)
- Une bonne prise
- Ecarteur utilisé, l'échelle ne repose pas sur le chéneau
- Chaussures sans talons
- Marches propres
- L'échelle dépasse de deux barreaux au moins
- Echelle non endommagée
- Adulte au pied de l'échelle
- Deux pieds antidérapants
- Echelle à l'angle correct
- Surface d'appui solide et plate



### A ne pas Faire :

- Danger électrique
- Danger en hauteur
- La mauvaise hauteur pour travailler (avoir besoin de s'étirer)
- Pas de prise sur l'échelle
- Grande longueur de matériaux
- Utiliser les trois barreaux supérieurs
- Pantoufles
- L'échelle dépasse d'un seul barreau
- Marches glissantes
- Montant et barreau endommagés
- Pied antidérapant absent
- Surface d'appui instable
- La base est trop loin du mur

## Mise en place et utilisation d'un escabeau

### A Faire :

- Escabeau non endommagé
- La bonne hauteur pour travailler (ne pas avoir à s'étirer)
- Une bonne prise
- Travailler devant vous
- Chaussures sans talons
- Marches propres
- Quatre pieds antidérapants
- Surface d'appui solide et plate

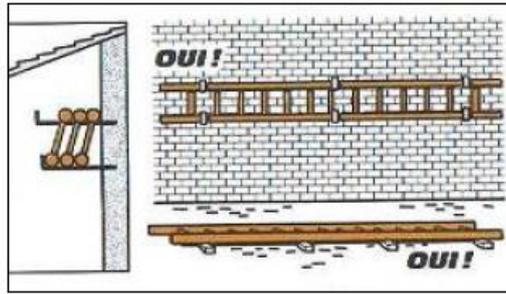


### A ne pas Faire :

- Danger en hauteur
- La mauvaise hauteur pour travailler (avoir besoin de s'étirer)
- Pas de prise sur l'escabeau
- Utiliser la barre supérieure comme une marche
- Pantoufles
- Outils risquant de tomber
- Marches glissantes
- Sol meuble et non plat, pas de plaque d'appui plate
- Pied antidérapant absent

## Vérification après utilisation

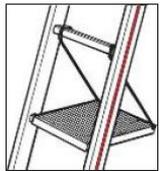
- Vérifier s'il n'y a pas eu de détérioration au cours de l'intervention
- Nettoyer les équipements après chaque utilisation
- Stocker dans un endroit dédié à cet usage



## Accessoires d'appoint pour échelle

Des fournisseurs proposent aujourd'hui toute une gamme d'accessoires permettant d'améliorer la sécurité des agents et leur confort lors d'intervention nécessitant l'utilisation d'échelles.

Voici une liste non exhaustive des accessoires susceptibles d'être utiles :

<b>Taquet repose pied</b> : permet à l'utilisateur de travailler avec ses deux mains pour effectuer un travail. Il peut aussi être utilisé comme tablette pour poser des outils. Le taquet est généralement rétractable afin de ne pas générer d'avantage de risque lors des montées et descentes de l'échelle	
<b>Egalisateur</b> : aussi appelé « rallonge de montant », cet accessoire est simple à installer et amovible, ce qui n'affecte pas l'homologation de l'échelle. Il offre une solution sécuritaire aux problèmes de dénivellement rencontrés lors de travaux sur terrain inégal ou dans un escalier	
<b>Stabilisateur universel</b> : permet également d'utiliser une échelle sur des terrains en dénivelés pouvant être rencontrés	
<b>Ecarteur de façade</b> : il a pour fonction d'écarter l'échelle du point d'appui et permet de contourner les obstacles susceptibles d'empêcher de rejoindre la surface de travail. Il permet essentiellement de travailler sur des façades sans abîmer les gouttières. La grille dont il est parfois muni peut permettre de poser quelques outils.	
<b>Porte-outils</b> : ce type d'équipement va permettre au salarié d'évoluer sans avoir à porter les outils et en limitant la chute d'outils sur les salariés restés au sol	
<b>Ceinture porte-outils</b> : ce type d'équipement va permettre au salarié d'évoluer sans avoir à porter les outils et en limitant la chute d'outils sur les salariés restés au sol	
<b>Porte perceuse</b> : ce type d'équipement va permettre au salarié d'évoluer sans avoir à porter les outils et en limitant la chute d'outils sur les salariés restés au sol	